

Les lauréats de l'appel à projet Coopération, création et territoires 2025

dimanche 26 octobre 2025, par [lpe](#)

Pour la 8e année consécutive, l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Astre, le réseau régional des acteurs des arts plastiques et visuels, s'associent dans le cadre du Contrat de filière en faveur des arts plastiques et visuels pour organiser l'appel à projets « Coopération, création et territoires ».

Co-construit par ces trois partenaires, ce dispositif a pour objectif de renforcer la structuration professionnelle du secteur des arts plastiques et visuels. Il vise notamment à :

- accompagner les artistes dans leur parcours professionnel ;
- encourager les coopérations entre les acteurs du secteur et leurs partenaires locaux, en favorisant l'expérimentation ;
- valoriser les actions et les ressources propres à chaque territoire.

Ouvert du 15 février au 31 mai 2025, l'appel à projets a suscité un vif intérêt, avec 79 candidatures déposées. Le comité d'attribution, réuni les 9 et 10 juillet, était composé des représentants de la DRAC, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du réseau Astre ainsi que deux artistes. À l'issue de deux journées de délibérations collectives, 19 projets ont été retenus.

Les projets ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères :

- garantir la rémunération des artistes et le respect de leurs droits d'artiste-auteur ;
- mobiliser les acteurs de la filière des arts plastiques et visuels ;
- engager une véritable coopération entre au moins trois partenaires.

Cet appel à projets s'adresse à tous les acteurs du secteur, qu'ils soient artistes, commissaires, associations ou collectivités. Une attention particulière est portée à la répartition territoriale des projets soutenus, afin d'assurer un équilibre entre les différents territoires de la région.

L'État et la Région Nouvelle-Aquitaine réaffirment en 2025 leur soutien au secteur des arts plastiques et visuels, en maintenant le niveau de dotation renforcé mis en place en 2024.

L'enveloppe globale allouée à cet appel à projets s'élève ainsi à 300.000 €, financée à parité entre l'État et la Région.

Les lauréats de l'appel à projets Coopération, création et territoires 2025

- Charente (16) : Hey bravo pour « Anne Houel, résidence à la Couronne » - 20000€ versés par la DRAC
- Corrèze (19) : Peuple et Culture Corrèze pour « HÔTES » - 20000€ versés par la Région
- Dordogne (24) : Laurent PIOT dit Lo-renzo pour « J'ai trouvé mon île - bolide Z - saison 10 » - 8500€ versés par la DRAC
- Gironde (33) : LePli pour « Mentoresses - résidence de créatrices » - 20000€ versés par la Région
- FÖHN pour « En quête de paroles et d'écoutes » - 20000€ versés par la Région
- Approche, graphismes en Nouvelle-Aquitaine pour « Faire Ailleurs » - 15000€ versés par la DRAC
- Villa Valmont pour « Atlas Oculito » - 10000€ versés par la DRAC

Pointdefuite pour « Le Pont Rouchaud » - 20000€ versés par la Région
Cultural Workers pour « Les chemins de désir » - 15000€ versés par la Région
Laurent Valera pour « Figures de passage - Laine, territoire et mémoires des Pyrénées » - 20000€ versés par la DRAC.

- Landes (40) : La Forêt d'Art Contemporain pour « Médecine Castor. Pour des alliances inter-espèces face au chaos climatique » - 20000€ versés par la Région.
- Lot-et-Garonne (47) : POLLEN pour « Les amateures - Résidence et projet itinérant de Maurine Larcher » - 5000€ versés par la Région.
- Pyrénées-Atlantiques (64) : Image/imatge pour « Ce qui couvre » - 10000€ versés par la Région
Artetxe pour « Ce qui nous lie (titre provisoire) » - 20000€ versés par la DRAC.
- La Réciproque pour « TXALAPARTALABAK » - 20000€ versés par la Région.
- Vienne (86) : Poitou Habitat Jeunes pour « Un quartier à l'œuvre » - 15000€ versés par la DRAC
Shuling LIU pour « Le Phare des Ruisseaux » - 14000€ versés par la DRAC.
- Roue libre pour « Retors Kosmia, un monde plissé » - 7500€ versés par la DRAC.
- Haute-Vienne (87) : Transvégétale pour « Charpente filée » - 20000€ versés par la DRAC.